

Madame de Maubou fut fidèle jusqu'à la fin au nom qu'elle portait ; elle répondit sur l'échafaud à une parole outrageante du bourreau par les paroles de son beau-frère : « Je meurs pour mon Dieu et pour mon roi. »

Je ne puis oublier de rapporter ici un phénomène psychologique inexplicable. Mon père, âgé de 14 ans, était au collège de Tournon. Sa mère lui avait annoncé, avant l'expédition Forézienne, qu'il serait pendant un certain temps sans recevoir de nouvelles de sa famille, mais qu'il ne fallait en avoir aucune inquiétude. Il ignorait donc la mort de son père et celle de son oncle. Le jour du martyre de sa mère, une tristesse mortelle s'empare de lui, ses larmes étaient intarissables. Son professeur de rhétorique, son ami, son confident, son directeur le retint dans sa chambre toute la journée, ne pouvant s'expliquer lui-même la cause de ce désespoir.

Au retour d'Égypte, Bonaparte demande M. de Chappuis ; on lui apprit sa mort. « C'est une perte, il y avait de

quart de relevée, après avoir rédigé le présent procès-verbal, fait et clos à Commune-Affranchie les jour et an que dessus et avec les citoyens Parenthon et Forest.

Signé à la minute : PARENTHON, FOREST et BRECHET, secrétaire.

Extrait collationné,
VINCENT, commis-greffier.

Nous, Premier Président à la Cour royale de Lyon, certifions la signature du sieur Vincent apposée ci-dessus et qualité, par lui prise, en foi de quoi avons signé les présentes et à icelles fait apposer le sceau de la Cour.

Lyon, le 20 janvier 1817.

BASTARD D'ESTANG.